

Démarche : Demande d'avis conforme : Travaux en cœur du parc national de la Réunion et soumis à autorisation d'urbanisme

Organisme : Parc national de La Réunion

Identité du demandeur

Email	
Etablissement SIRET	
Dénomination	
Forme juridique	

Formulaire

Cette démarche permet de solliciter l'avis conforme du Parc national de La Réunion dans le cadre d'un dossier d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, de démolir ou déclaration préalable) concernant des travaux, constructions ou installations situés dans le cœur du parc.

L'avis rendu par le Parc national est alors intégré à l'autorisation d'urbanisme et tient lieu d'autorisation de travaux en cœur de parc.

En cas de difficulté lors de la complétion du formulaire, vous pouvez nous solliciter par courrier électronique à l'adresse suivante : autorisations@reunion-parcnational.fr

CIBLAGE DE LA DEMANDE

Les délais d'instruction

- Pour répondre, le Parc national de La Réunion dispose d'un délai de 45 jours si les travaux doivent faire l'objet d'une déclaration préalable ou de 4 mois si les travaux doivent être précédés de la délivrance d'un permis de construire, d'un permis de démolir ou d'un permis d'aménager.

- En cas de difficulté lors de la complétion du formulaire, vous pouvez nous solliciter par courrier électronique à l'adresse suivante : autorisations@reunion-parcnational.fr

Les travaux en cœur de parc

Les travaux, constructions et installations en cœur de parc national sont susceptibles de porter atteinte, plus ou moins gravement, directement ou durablement à la faune et la flore, aux milieux naturels, aux paysages ainsi qu'au patrimoine historique et culturel des Hauts.

C'est pourquoi, dans le cœur du parc national de La Réunion, seuls les travaux ci-dessous sont possibles :

Demande d'avis conforme : Travaux en cœur du parc national de la Réunion et soumis à autorisation

- Travaux liés à l'activité agricole pastorale ou forestière,
- Travaux de construction des résidents permanents du cœur habité,
- Travaux nécessaires à la sécurité civile,
- Travaux nécessaires à l'accueil du public et aux actions pédagogique, à l'aménagement et l'entretien des espaces, sites et itinéraires destinés à la pratique des sports de nature non motorisés,
- Les travaux relatifs aux captages destinés à l'alimentation en eau des constructions,
- Travaux nécessaires à la réalisation par l'établissement public du Parc de ses missions,
- Travaux nécessaires à la défense nationale,
- Travaux nécessaires à la réalisation de missions scientifiques.

Pour pouvoir réaliser les travaux de cette liste, il convient d'obtenir, au préalable, une autorisation écrite du Directeur de l'établissement du Parc national de La Réunion

Ce formulaire concerne les travaux réalisés en cœur de parc (voir carte jointe) et soumis à autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir ou décision prise sur la déclaration préalable).

- Pour les demandes de travaux non soumis à autorisation d'urbanisme ou pour les travaux en dehors du cœur de parc, rendez-vous sur : <https://www.reunion-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-la-reunion/reglementation/travaux-sur-le-territoire-du-parc-national>

- Formulaire pour les demandes de missions scientifiques en cœur de parc :
<https://www.reunion-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-la-reunion/reglementation/recherches-et-prelevements>

- Formulaire pour les demandes d'activités commerciales et artisanales en cœur de parc :
<https://www.reunion-parcnational.fr/fr/activites-commerciales-et-artisanales>

- Formulaire pour les demandes d'activités agricoles en cœur de parc :
<https://www.reunion-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-la-reunion/reglementation/activites-agricoles-et-pastorales>

Type de demande

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Nouvelle demande de travaux

☐ Modification d'une demande de travaux

Identification de la personne remplissant le formulaire

Votre nom

Votre prénom

Votre numéro de téléphone

Votre administration agit en tant qu'intermédiaire pour un autre pétitionnaire

Cochez la mention applicable

☐ Oui

Identification du bénéficiaire de la demande

Nom du bénéficiaire

Prénom du bénéficiaire

Email du bénéficiaire

Adresse du bénéficiaire

Numéro de téléphone du bénéficiaire

Le bénéficiaire est une personne morale

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Nom de l'organisation du bénéficiaire

Numéro de SIRET du bénéficiaire

SIRET

Dénomination

Forme juridique

IDENTIFICATION DU PROJET

Conditions d'identification

Afin de nous permettre d'identifier votre dossier précédent, merci de nous transmettre a minima le dernier numéro de dossier ou le numéro du dernier Avis Conforme du Parc.

Si vous ne disposez d'aucune de ces informations, n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir de l'aide : autorisations@reunion-parcnational.fr

Numéro du dossier précédent

Si vous le possédez

Année du dernier Avis Conforme délivré par le Parc

Numéro du dernier Avis Conforme délivré par le Parc

PRÉSENTATION DU PROJET

Type de dossier

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Permis de construire

☐ Déclaration préalable

Numéro du permis de construire ou de la déclaration préalable associée

Localisation

Pour localiser la zone de travaux, deux options s'offrent à vous :

- Remplir le module de cartographie directement sur la carte interactive
- Fournir un fichier GPX ou KML

Localisation des travaux

Le dossier inclut une demande de survol motorisé (hélicoptère, ULM, petits avions, etc.)

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Concernant le survol motorisé en cœur du parc national de La Réunion

Le bénéficiaire du projet doit, en parallèle, effectuer une demande spécifique d'autorisation de survol motorisé auprès du Parc :

<https://www.reunion-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-la-reunion/reglementation/le-survol-motorise>

Ce numéro de dossier devra être indiqué dans le formulaire de survol afin d'assurer la liaison.

Le dossier inclut une demande de survol en drone et/ou de prise de vue

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Concernant le survol de drone et les prises de vue en cœur du parc national de La Réunion

Le bénéficiaire du projet doit, en parallèle, effectuer une demande spécifique d'autorisation de survol en drone et/ou de prises de vue auprès du Parc :

Ce numéro de dossier devra être indiqué dans le formulaire de survol et/ou prise de vue afin d'assurer la liaison.

MODIFICATION DU PROJET

Description des modifications

Donner des exemples de modifications

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ CERFA n° 14577

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Autres pièces justificatives

- Toutes les pièces de la demande d'autorisation d'urbanisme
- Plan de situation
- Représentation de l'état futur depuis des points de vue rapprochés et lointains (photomontage, coupe topographique, dessin...)
- Plan de masse côté
- Plan des espaces nécessaires à la réalisation du projet et leurs abords
- Photographies de l'état initial depuis des points de vue rapprochés et lointains
- Autres annexes, notamment une notice explicative permettant de valoriser la démarche environnementale

Vérification de la bonne constitution du dossier

J'atteste que la partie « 3.2. Justification du projet » du CERFA a été dûment complétée par le demandeur

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

J'atteste que la partie « 3.3. Pour l'ensemble des travaux, décrire le projet de manière détaillée » du CERFA a été dûment complétée par le demandeur

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

J'atteste que la partie « 3.4. Description de l'organisation du chantier » du CERFA a été dûment complétée par le demandeur

Cochez la mention applicable

Demande d'avis conforme : Travaux en cœur du parc national de la Réunion et soumis à autorisa

☐ Oui

☐ Non

J'atteste que la partie « 3.5. Description des modalités de remise en état du site après travaux » du CERFA a été dûment complétée par le demandeur

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

J'atteste que la partie « 3.6. Période prévue pour la réalisation du projet » du CERFA a été dûment complétée par le demandeur

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

J'atteste que la partie « 4. Description des modalités d'exploitation, de fonctionnement, d'entretien, de maintenance et de surveillance après travaux » du CERFA a été dûment complétée par le demandeur

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

J'atteste que la partie « 5.1. Description de l'état actuel du site » du CERFA a été dûment complétée par le demandeur

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

J'atteste que la partie « 5.2. Description des conséquences du projet sur l'environnement » du CERFA a été dûment complétée par le demandeur

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

J'atteste que la partie « 5.3. Description de toutes les mesures » du CERFA a été dûment complétée par le demandeur

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Fait à

Lieu actuel

le

Date du jour